

19 MARS: MOBILISATION REUSSIE!



Cher(e)s camarades,

L'Union Départemental FO de Côte d'Or , ses syndicats et toutes ses structures ont été à la hauteur des attentes des salariés quant à nos revendications.

Nous avons prévenu, nous ne serions ni spectateurs, ni bâillonnés. Et ce 19 mars, nous avons été entendus par nos camarades, militants, adhérents et nombre de salariés, de tous secteurs, du privé et du public, des retraités. Plus de 150 manifestations ont été organisées dans les départements, jusque dans de petites villes. A Dijon nous avons été plus se 1500 à battre le pavé. Des appels à la grève, lancés dans plusieurs secteurs, ont été très suivis comme au sein de l'éducation nationale, mais aussi dans le privé.

A Dijon et partout en France, par nos actions, dans les cortèges et dans les médias, nous avons été visibles et lisibles à la place qui est la nôtre, une **organisation syndicale libre, indépendante, déterminée.**



Intervention Edouard GUERREIRO – secrétaire général Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE de Côte d’Or.

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org



Camarades,

Merci d'avoir répondu à l'appel Unitaires des syndicats dans l'action.

Et permettez-moi, comme lors de mon intervention du 9 Octobre 2018, de vous souhaiter la bienvenue dans le monde moderne dans lequel certains voulaient nous faire plonger, comme la petite grenouille qui cuit gentiment sans s'en rendre compte dans la casserole.

Et bien camarades, la petite grenouille a sauté de la casserole et crie à qui veut bien l'entendre toutes ses légitimes et justes revendications.

La crise sociale que traverse actuellement le pays, à son origine, est l'expression d'une profonde crise sociale.

Celle des « fins de mois difficiles » et des inégalités multiples, de l'abandon de territoires, notamment avec la disparition ou l'éloignement des services publics et les destructions d'emplois, de l'incertitude sur l'avenir en lien avec la précarité des situations et l'affaiblissement des dispositifs de solidarité.



Ce n'est pas faute, pour **FO**, d'avoir alerté de longue date que les politiques d'austérité étaient dangereuses économiquement, socialement et démocratiquement. Les réponses apportées par le gouvernement le 10 décembre n'ont pas éteint la crise. Là encore, **FO** avait prévenu.

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org



On ne peut durablement contraindre les salaires, en n'augmentant pas véritablement le SMIC pas plus que le point d'indice dans la Fonction publique, ni les retraites et pensions.

La réponse ne peut non plus être « maintenir le cap » en imposant de nouvelles réformes réduisant le service public et la protection sociale à une « dépense publique ».

Au Grand débat, décidé par le gouvernement et auquel FO n'est pas partie prenante, nous avons opposé la nécessité d'annoncer la suspension de ces réformes et de restaurer l'écoute du dialogue social et des syndicats et de rétablir la liberté de négocier.

L'urgence sociale demeure.

Elle demande une véritable réponse tant du gouvernement que des employeurs.

Elle ne peut être que la restriction de la liberté de manifester

A FO NOUS SOMMES POUR L'AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES !

Pour Force Ouvrière, il y a urgence à compenser les pertes de pouvoir d'achat subies et accumulées depuis plusieurs années.

C'est une exigence : une augmentation des grilles de salaires par branche et revalorisation du point d'indice dans la Fonction publique !

■ **POUR UNE AUGMENTATION DU SMIC !**

C'est une évidence : un SMIC à 80 % du salaire médian, soit 1 450 € net. Force ouvrière, très attachée au Smic, ce dernier a un rôle de filet de sécurité très important.

Au passage, Il a permis, au moment de la crise de 2008, d'éviter l'explosion de la pauvreté. Il doit garantir à tous les salariés d'avoir un niveau de vie satisfaisant et être incitatif à l'emploi.

■ **POUR UNE REVALORISATION DES RETRAITES !**

C'est une urgence : garantir le pouvoir d'achat des retraites et les pensions.

■ **POUR UNE AUGMENTATION DES MINIMA SOCIAUX!**

C'est un principe : garantir la solidarité à chacun !

■ **POUR LA GENERALISATION DE LA PRIME TRANSPORT!**

C'est une nécessité : généraliser la prime transport et augmenter l'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi.

L'explosion du coût du logement en agglomération des dernières années a contraint nombre de travailleurs à se loger de plus en plus loin de leur lieu de travail, leur imposant des temps de trajet quotidien toujours plus longs. Il n'est donc pas acceptable de les rendre responsables de cette situation en leur faisant supporter la taxe « carburant »

AVEC FO, REVENDIQUONS UNE MEILLEURE DISTRIBUTION DES RICHESSES! LA FRANCE EST UN PAYS RICHE, TRES RICHE !

LA REFORME DES RETRAITES : FO DIT STOP !

Depuis l'origine, **FO** met en garde contre toute remise en cause des droits, du niveau des pensions et de la solidarité collective et intergénérationnelle. Or, il est clair aujourd'hui que la réforme annoncée vise à nouveau à reculer l'âge de départ en retraite. N'avons-nous pas entendu une ministre dire qu'à titre personnelle, elle ne serait pas choquée de remettre la retraite à 65 ans. **C'est une provocation !** Il faudrait qu'elle vienne voir dans les entreprises comment et dans quelles conditions les seniors travaillent quand on a plus de soixante ans.

■ **FO POUR C'EST LE MAINTIEN DE TOUS LES REGIMES!**

C'est une exigence : le maintien des régimes existants, des droits et dispositifs associés. FO refuse la création d'un régime unique par points, a minima, synonyme d'individualisation et d'incertitude permanente.

■ **FO** pour un système par répartition et une solidarité intergénérationnelle!

C'est une évidence : la cotisation fonde le système par répartition de solidarité entre les actifs et les retraités.

Il faut réhabiliter et promouvoir les valeurs fondatrices du modèle français de la Sécurité sociale.

Il faut réaffirmer et rétablir le financement solidaire par la cotisation, Étendre la Sécurité sociale à de nouveaux droits, en particulier, créer une assurance sociale « Dépendance » gérée au niveau de la branche Maladie.

■ **FO POUR LE MAINTIEN DES DROITS !**

Une nécessité : aucune remise en question des pensions de réversion ou d'orphelin. ! **FO** réaffirme son opposition à toute réforme des retraites conduisant à réduire les droits des salariés et le niveau des pensions et à reculer encore l'âge de départ en retraite.

■ **FO POUR UNE REVALORISATION DES RETRAITES!**

C'est une urgence : garantir et revaloriser le pouvoir d'achat des retraites et des pensions par l'indexation des pensions sur les salaires et l'annulation de la hausse de la CSG. La retraite doit demeurer un droit solidaire, fondé sur la répartition - véritable trait d'union sociale entre les générations - et non une prestation d'assistance.

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org



FO revendique pour les salariés du privé le maintien d'un régime de base en annuité, et le maintien du régime complémentaire géré paritairement.

FO revendique le maintien des régimes spéciaux, attachés aux spécificités des secteurs d'activité et des statuts des salariés concernés.

FO rappelle son attachement au code des pensions civiles et militaires, expression de l'engagement de l'État employeur auprès des agents de la Fonction publique.

FO s'oppose à un régime, dit « universel » par points, porteur d'une remise en cause de la solidarité entre les générations, des niveaux de pensions, privées et publiques, au gré des décisions et aléas des politiques budgétaires.

FO réaffirme sa revendication de clarification entre ce qui doit relever de la cotisation, part contributive de la pension, y compris la réversion, et ce qui doit relever de l'impôt comme expression de la solidarité nationale.

FO affirme qu'un « système universel » ne permet pas cette distinction.



FO POUR DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC

Pour **FO**, le service public n'est pas une dépense.

C'est l'investissement de la nation pour l'égalité et la fraternité.

■ **PAS DE REPUBLIQUE SANS SERVICE PUBLIC !**

STOP aux fermetures d'écoles, de maternités, de services hospitaliers, de bureaux de postes, de centres des impôts.

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org



Ce n'est pas nouveau ! FO le dénonce, le répète : les privatisations éloignent le service public de l'usager, détruisent de l'emploi, remettent en cause le pacte social républicain, surtout en milieu rural. Avec cette politique nous créons des déserts ruraux !

■ **POUR UN SERVICE PUBLIC EFFECTIF ET DE PROXIMITE !**

C'est une nécessité : FO revendique le maintien des services publics accessibles à tous contre la désertification territoriale et l'arrêt des suppressions de postes.

■ **POUR LA DEFENSE DU STATUT ET DU CODE DES PENSIONS !**

C'est une urgence : le Statut garantit la neutralité et l'égalité du Service public aux citoyens. Elargir le recrutement de contractuels au détriment de titulaires c'est affaiblir ce principe en accroissant la précarité ; le code des pensions est associé au Statut et garantit la retraite des fonctionnaires.

■ **POUR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES !**

C'est une exigence : la revalorisation du point d'indice, gelé depuis plusieurs années, en rattrapage, a minima, des pertes subies et l'ouverture immédiate de négociations sur les grilles indiciaires et les carrières.

MAIS AUSSI DES REVENDICATIONS DE FORCE OUVRIERE EN MATIERE DE FISCALITE !

■ **RETABLIR LA PROGRESSIVITE DU SYSTEME FISCAL** pour une fiscalité socialement juste car ajustée aux facultés contributives de chacun. La justice fiscale est indispensable à la préservation du consentement à l'impôt.

■ **FO EXPRIME DEPUIS LONGTEMPS LA NECESSITE DE RETABLIR UN** impôt, assis sur le revenu et non comme aujourd'hui sur la TVA et autres taxes pénalisant les moins aisés, qui soit véritablement progressif permettant de taxer plus fortement les hauts revenus et patrimoines afin d'assurer une redistribution effective des richesses et ainsi de réduire les inégalités.

■ **AUGMENTER LE NOMBRE DE TRANCHES DE L'IMPOT** sur le revenu, qui n'en compte que 5 aujourd'hui contre 12 en 1982.

■ **STOPPER LA HAUSSE DE LA FISCALITE SUR LA CONSOMMATION.** FO est pour La suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et le renforcement de son taux sur les produits de luxe doivent être sérieusement examinés.

La fiscalité écologique, qui a augmenté dans des proportions déjà très importantes, impacte beaucoup plus lourdement les ménages modestes du fait d'une consommation énergétique (et notamment de chauffage) plus contrainte, plus élevée et d'une plus faible capacité d'investissement dans des logements mieux isolés ou des véhicules plus sobres. On ne change pas sa voiture ou sa chaudière comme ça,

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10

2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org



d'un coup de baguette magique ! La réalité ce n'est pas quand on veut c'est quand on peut !

- **FO POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE.** A court terme, cela passe par la généralisation de la prime transport, l'augmentation du chèque énergie et l'élargissement du champ de ses bénéficiaires (actuellement limité à 4 millions de ménages). La France compte 12 millions de personnes en précarité énergétique (6 millions de ménages) qui sont endettés, au titre de leur facture énergétique, dans des montants sans commune mesure avec le montant du chèque énergie.
- **FO POUR RENFORCER LES MOYENS DE L'ADMINISTRATION FISCALE** pour lutter plus efficacement qu'aujourd'hui contre l'optimisation, l'évasion fiscale et la financiarisation improductive, responsables de près de 100 milliards de perte de recettes. 100 milliards, voilà un argent qui pourrait être utile et qui réglerait tous les problèmes.
- **FO POUR REEVALUER LES AIDES PUBLIQUES ET REDUCTIONS** fiscales aux entreprises, les cibler - tous les secteurs d'activité, toutes les entreprises n'ont pas vocation à être aidées- les contrôler et les conditionner à des impératifs d'investissement ou d'emploi. Le bilan très mitigé du CICE témoigne de l'échec de dispositifs fiscaux ou sociaux accordés sans ciblage, ni contreparties.

Camarades,

Réussir une grève interprofessionnelle pour se faire entendre !

FO porte ces revendications avec détermination. Elle les portait le 9 octobre dernier lors des manifestations ayant rassemblé de très nombreux salariés partout en France. A l'évidence, pour être entendus tant du gouvernement que du patronat, nous devons être en mesure de réagir sur le terrain de l'action syndicale.

Nous devons convaincre les salariés, public et privé, de s'arrêter ensemble le même jour pour dire :

Stop, on ne peut plus subir.

Nous voulons être entendus.

Tel est le sens d'une action de grève interprofessionnelle.

C'est ce que portera la confédération FO dans le cadre de ses contacts à venir avec les autres organisations syndicales.

Conformément à ces déclarations la CGT FORCE OUVRIERE, invite les syndicats à tenir leurs réunions et à organiser les assemblées générales en ce sens.

Merci de m'avoir écouté.

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10

2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org





Photographe de l'UDFO 21 : Pascal PETITBOULANGER

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : udof21@force-ouvriere.fr

Web : www.udfo21.org

